

Communiqué de presse

Face à un contre-projet insuffisamment ambitieux :
Le PVL Genève maintient l'initiative solaire

Genève, le 19.01.2025 - Le comité de l'initiative cantonale "pour une transition rapide vers le solaire", déposée en octobre 2022 par le PVL Genève, a décidé de maintenir son texte malgré l'adoption d'un contre-projet par le Grand Conseil genevois. S'il constitue une victoire d'étape, le contre-projet est jugé insuffisamment ambitieux pour concrétiser le potentiel solaire du canton.

Adopté le 12 décembre dernier par le Grand Conseil genevois, le contre-projet à l'initiative solaire du PVL Genève reprend plusieurs points de l'initiative. Il se montre néanmoins moins ambitieux que l'initiative, faisant notamment l'impasse une grande majorité du bâti actuel, certains mécanismes de financement et l'allégement administratif..

"Le comité d'initiative salue le vote du contre-projet, qui constitue un pas dans la bonne direction et à ce titre une victoire d'étape de l'initiative en faveur de la transition vers l'énergie solaire. Nous regrettons néanmoins le manque d'ambition du contre-projet face à l'importance de l'enjeu, dans un canton qui n'exploite actuellement que 6% de son potentiel solaire. Pour cette raison, le comité d'initiative a décidé de maintenir son texte et de le soumettre au vote populaire" indique Aurélien Barakat, président du PVL Genève et co-initiant.

La nécessité de mécanismes de financement

Le contre-projet introduit une obligation de pose de panneaux solaires sur les toitures appropriées des moyens et gros consommateurs d'électricité d'ici à 2030. Il étend par ailleurs cette obligation à tous les consommateurs lors de rénovations ou de construction de nouveaux bâtiments. Le contre-projet introduit également la caution illimitée voulue par l'initiative pour les propriétaires privés.. Autant d'éléments qui vont dans le sens de l'initiative populaire et dont le PVL Genève se félicite.

Toutefois, et contrairement à l'initiative, le contre-projet n'étend pas l'obligation d'installation à l'ensemble des constructions bien adaptées à l'énergie solaire d'ici à 2035. D'ici à 2030, son ambition se limite donc à 13% supplémentaire du potentiel solaire du canton, ce qui est très peu. Il refuse par ailleurs de garantir la rentabilité des investissements solaires en faisant prendre un risque qui ne devrait pas exister pour les propriétaires et investisseurs pour une énergie aussi stratégique que l'énergie solaire en Suisse.

"La transition énergétique est l'un des enjeux les plus cruciaux qui soit pour notre avenir. L'énergie solaire offre un potentiel inégalé pour une énergie propre, bon marché et garantissant notre sécurité et souveraineté énergétique. Seule l'initiative solaire propose les mécanismes nécessaires pour en accélérer l'adoption à Genève et ainsi répondre aux attentes de la population genevoise qui a soutenu à 75% l'ambition fixée dans la loi climat votée en 2024" conclut Aurélien Barakat.

CONTACTS

Aurélien Barakat, Président

+41 79 459 07 26

Michel Roche, Secrétaire général

+41 76 338 02 04 / ge@vertliberaux.ch